

Record des contaminations à la Covid-19

L'OXYGÈNE, LA HANTISE DES MÉDECINS ET DES MALADES

Page 2

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7056 – LUNDI 2 AOÛT 2021
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Industrie et relance de l'investissement

VERS DE MESURES D'URGENCE

Page 3

DISCOURS DU ROI MOHAMED VI SUR L'ALGÉRIE

ENTRE HYPOCRISIE, ALLÉGATIONS ET BELLES PROMESSES



Comme à son habitude et comme dans ses rares discours, le roi du Maroc, Mohammed VI, a appelé, samedi soir, à la réouverture des frontières avec l'Algérie arguant que "les raisons ayant conduit à la fermeture des frontières sont totalement dépassées et n'ont plus raison d'être aujourd'hui". Un discours où il ne cessa de répéter les mêmes arguments sur le bon voisinage, l'histoire commune des deux peuples, évitant soigneusement de faire allusion aux deux affaires récentes qui ont provoqué l'ire des autorités algériennes et qui ont soulevé un mécontentement populaire. *Page 4*

ABDELWAHAB ZIANI, PRÉSIDENT DE LA CIPA :

«La troisième vague freine l'essor de l'économie nationale»

Page 3

EN VISITE DE TRAVAIL EN EGYPTE

Lamamra rencontre le président Abdelfattah Al-Sissi

Page 4

LUTTE CONTRE LA COVID-19 À ANNABA

Pharmaciens et investisseurs au secours du citoyen

Page 2

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

LUTTE CONTRE LA COVID-19 À ANNABA

Pharmaciens et investisseurs au secours du citoyen

UNE GRANDE solidarité contre la pandémie du coronavirus s'est créée à Annaba. Plus d'une centaine de pharmacies, sur un total de 323, sont volontaires pour procéder à la vaccination des citoyens à partir du 8 août prochain, juste après l'accord du ministre de la Santé et de la Population, Abderrahmane Benbouzid, qui devrait signer, selon le vice-président du Syndicat national des pharmaciens d'officine (SNAPO), un arrêté de vaccination le 3 août prochain. Le ministre de la Santé et de la Population avait rencontré les membres du SNAPO et un accord portant sur la vaccination dans les officines pharmaceutiques a été conclu entre les deux parties. Reste le cadre juridique, qui devrait être déterminé par un arrêté ministériel que le ministre de la Santé signera demain. Il est fort probable que la vaccination contre la Covid-19 s'accélère avec la sensibilisation des pharmacies qui se trouvent en grand nombre dans les quartiers les plus populaires. Pour l'instant, les membres du Syndicat national des pharmaciens d'officine est en train d'organiser à Annaba le démarrage de l'opération de vaccination, qui devrait débuter le 8 août prochain. Un autre élan de solidarité pour lutter contre la pandémie du coronavirus provient d'un parti politique, le Front de la justice et du développement (FJD), qui vient de s'illustrer par la collecte de bouteilles d'oxygène liquide destinées aux établissements sanitaires et aux personnes soignées en ambulatoire. Ainsi, le staff du bureau local du FJD, présidé par Aissa Amroussi, s'est mobilisé, à travers tout Annaba, pour collecter le maximum de concentrateurs d'oxygène médical. En outre, plusieurs opérateurs économiques installés dans la Coquette proposent aux malades atteints de la Covid-19 de remplir gratuitement leurs bouteilles d'oxygène à plusieurs point créés à cet effet. Selon plusieurs professeurs en médecine mobilisés dans les hôpitaux de la capitale de l'acier, «Annaba ne manque pas d'oxygène liquide pour le moment, mais plutôt de contenant, c'est-à-dire ces petites ou grandes bouteilles où l'on emmagasine l'oxygène liquide.
Comme vous le savez, les lits d'hospitalisation sont saturés et beaucoup de patients sont traités en ambulatoire, soit chez eux. Il arrive qu'on ne trouve pas assez de bouteilles à remettre aux malades. Il s'agit ici de malades ayant contracté la Covid-19 en traitement, mais pas en phase critique».

Nabil Chaoui

RECORD DES CONTAMINATIONS À LA COVID-19

L'oxygène, la hantise des médecins et des malades

Le système sanitaire en Algérie est au bord de l'effondrement. Les problèmes s'accumulent dans les structures de santé.



Au grand nombre de malades dans les hôpitaux et au manque de personnel médical, épuisé et contaminé par la Covid-19, s'ajoute le manque cruel d'oxygène causant la perte de dizaines de vies chaque jour. Les sacrifices au quotidien des équipes médicales sur le terrain sauvent la face de la gestion chaotique et anarchique des autorités sanitaires durant cette crise sanitaire, pourtant prévisible depuis un moment. Aucun vrai plan d'urgence n'a été préparé pour faire face à cette nouvelle vague meurtrière de la Covid-19 alors que les spécialistes ont tiré, à maintes reprises, la sonnette d'alarme, mettant en exergue la situation tragique qu'ont traversée plusieurs pays, à l'instar de l'Inde, où le manque d'oxygène était un réel cauchemar pour les médecins et les patients.
Les autorités sanitaires persistent à se cacher derrière leurs chiffres officiels, qui ne reflètent absolument pas l'ampleur de la crise sanitaire. La situation est telle que les hôpitaux, submergés de malades, refoulent les patients atteints du nouveau coronavirus faute de place. A partir de là, les parents des patients, livrés à eux-mêmes, débutent un véritable calvaire pour la recherche d'un lit d'hospitalisation puis d'une bouteille d'oxygène nécessaire à la thérapie.
Le plus inquiétant aussi c'est que les équipes médicales, en plus de lutter jour et nuit pour sauver des vies, doivent gérer le manque criant de moyens.
Les chiffres officiels sur lesquels s'appuie la stratégie sanitaire du ministère de la Santé pour endiguer la pandémie, notamment après la propagation du variant Delta, sont en relation directe avec un nombre limité de tests PCR effectués dans les établissements de santé publics, et qui représentent un infime taux des cas positifs réels.
Les spécialistes de la santé ont, dès le départ, appelé à tenir un langage de vérité en exposant les chiffres réels afin de sensibiliser les citoyens et d'éviter d'arriver à cette grave situation, a déclaré le Pr Rachid Belhadj, directeur des activités médicales et paramédicales au CHU Mustapha et président du Syndicat des professeurs et chercheurs universitaires, affirmant que les chercheurs hospitalo-universitaires dégagent leurs «responsabilités morale, civile et humaine vis-à-vis de la situation sanitaire actuelle».
Selon le spécialiste, la hausse enregistrée des cas de décès est liée étroitement au manque d'oxygène dans les structures sanitaires. Une perturbation qui a causé en deux jours le décès d'un nombre «très inquiétant» de malades atteints de la Covid-19 au CHU Mustapha, à Alger. «La vie des patients en réanimation dépend d'un camion de transport d'oxygène. Si ce camion crève, les malades crèvent», a-t-il déploré. Le Pr Belhadj a insisté sur un autre point inquiétant, le manque de personnel soignant, dont une bonne partie a été contaminée par la Covid-19 et, donc, sera absent de la ligne de front pour au moins 15 jours. La situation est telle qu'il a appelé à la solidarité des citoyens, notamment les retraités de la santé, pour alléger la pression à laquelle les professionnels de la santé font face dans les différentes structures de santé.
Il a également demandé aux citoyens de faire preuve de sagesse, de solidarité et surtout de civisme, en respectant les gestes barrière et en se faisant vacciner pour faire face à cette crise sanitaire, loin de la polémique des chiffres.

Mohamed Mecelti

SELON LE PRÉSIDENT DE L'UMA

Le manque d'oxygène dû à la mauvaise distribution

LE PRÉSIDENT de l'union médicale algérienne (UMA), le Dr Saïd Khaled, a affirmé hier que le manque d'oxygène dans les hôpitaux est dû à la mauvaise distribution réitérant à l'occasion son appel à l'instauration de l'état d'urgence sanitaire.
Intervenant à la radio régionale de Sétif, il a expliqué que l'état d'urgence sanitaire signifie, « que tout le monde est contraint de respecter des mesures de précaution strictes et la bonne gestion de tous nos établissements hospitaliers à tous niveaux ».
Le Dr Saïd Khaled a déclaré que « la crise de l'oxygène est causée par une mauvaise distribution et même une mauvaise gestion et une utilisation intensive de cette substance vitale en raison de la propagation du mutant delta ».
Selon lui, la situation dans laquelle se trouve le pays est due à l'inaction et à la négligence dans la mise en œuvre des mesures préventives de la part des citoyens.
«Si l'État avait renforcé les mesures de précaution avant la propagation de la troisième vague, nous aurions évité cette situation compliquée, et nous déconseillons de faire fonctionner les climatiseurs à l'heure actuelle car cela aide à propager et à pousser le virus dans l'air à 6 mètres », a-t-il dit.
Vendredi dernier, le spécialiste est revenu sur la situation épidémiologique et le rebond de l'épidémie du coronavirus dans le pays, soulignant l'importance de déclarer l'état d'urgence sanitaire dans le pays. «Par prévision et comme vision préventive des événements, il est préférable de déclarer l'état d'urgence sanitaire», a affirmé le Dr Saïd Khaled, évoquant une situation incontrôlable, notamment dans les plus grands structures hospitalières du pays.
Il a expliqué que «l'état d'urgence sanitaire signifie que tout le monde est mobilisé, tout le monde est prêt et tout le monde est obligé de respecter les mesures de précaution strictes».
Evoquant la crise de l'oxygène, il a indiqué que cette crise «est causée par une mauvaise distribution, une mauvaise gestion ainsi que l'utilisation intensive de cette substance vitale due à la propagation du variant Delta. Il a expliqué, dans ce contexte, que la gravité de cette nouvelle vague pandémique a fait que la demande en oxygène s'est multipliée dans les établissements hospitaliers que compte l'Algérie, ce qui a provoqué de sérieux problèmes pour se fournir en oxygène, notamment dans plusieurs wilayas, là où il a été enregistré cette semaine beaucoup de décès. Jeudi dernier, le Premier ministre, Aymen Benabderrahmane, a annoncé que le gouvernement va importer 15 000 concentrateurs d'oxygène dont 2250 arriveront dans le pays entre le 3 et le 5 août prochain afin de permettre aux hôpitaux de faire face au déficit dans la prise en charge des malades atteints du Covid-19 et hospitalisés pour détresse respiratoire.

M.D.

ABDELWAHAB ZIANI, PRÉSIDENT DE LA CIPA :

«La troisième vague freine l'essor de l'économie nationale»

Une troisième vague de contamination au coronavirus frappe l'Algérie depuis quelques semaines. Chose qui n'est pas sans conséquences sur la situation économique du pays. En plus du défit sanitaire, cette nouvelle vague freine l'essor de l'économie nationale. C'est ce qu'a affirmé Abdelwahab Ziani, président de la Confédération des industriels et producteurs algérien (CIPA), soulignant la nécessité de soutenir les entreprises.

S'exprimant hier sur les ondes de la radio Chaîne 3, il a affirmé que les chefs d'entreprise avaient un espoir et croyaient réellement en une relance de l'économie avant l'arrivée de cette troisième vague de contamination au coronavirus. Car les choses, a-t-il estimé, ont bien commencé cette année pour les entreprises avant qu'une troisième vague de coronavirus surgisse.

«On avait de l'espoir mais cette troisième vague a découragé l'entreprise», a indiqué le président de la CIPA, pour qui l'entreprise et les acteurs économiques ont besoin d'être soutenus, notamment à travers les textes de loi. Soulignant l'importance du maintien de l'outil de production, qui est vital pour l'économie nationale, il a indiqué qu'»aujourd'hui, on peine à travailler, et ce depuis pas moins de trois ans». Il a affirmé que l'entreprise a besoin d'être encouragée.

«On a besoin d'être encouragés à aller de l'avant», a-t-il souligné, pointant du doigt, encore une fois, la bureaucratie qui entrave l'activité économique. «La bureaucratie freine toujours, même durant cette pandémie», a regretté M. Ziani, qui souhaite «aller plus vite pour digitaliser, défiscaliser et dépénaliser toutes ces choses qui doivent accompagner l'entreprise».

Selon lui, l'objectif premier c'est de combattre la bureaucratie, mettant en avant les conséquences de cette dernière. «Beaucoup de sociétés ont été forcées à mettre la clé sous le paillasson, et ce à cause de la bureaucratie», a-t-il fait savoir. «Par exemple, il n'existe aucun document qu'on puisse obtenir en un jour. Rien que pour les autorisations d'exploitation, il faut 4 à 10 ans pour les avoir, et on défie n'importe quelle administration concernée de dire le contraire», a précisé le président de la CIPA.

«C'est pour ça que je le redis, encore une fois, notre ennemie c'est la bureaucratie», a-t-il insisté. Il a en outre plaidé pour une amnistie fiscale car, estime-t-il, «il est impossible pour l'entreprise de maintenir la ressource humaine avec ce niveau de fiscalité».

«Pour relancer les entreprises, il faut une amnistie fiscale», a enchaîné M. Ziani, qui a tenu à signaler l'enregistrement de nombreux redressements fiscaux, même en ces temps de crise. Concernant le plan d'action du gouvernement, examiné avant-hier par l'exécutif, présidé par le Premier ministre Aymen Abederhamane et consacré, entre autres, au secteur de l'industrie et de l'agriculture, l'invité de la rédaction de la Chaîne 3 a affirmé que «c'est une bonne direction et une bonne volonté d'aller vers l'accompagnement de l'entreprise, notamment en cette période de crise».

Le responsable de la CIPA a également souligné la nécessité de maintenir le dialogue avec le gouvernement.

C'est dans ce sens qu'il a émis le souhait de rencontrer le Premier ministre afin de discuter des problèmes que rencontrent les chefs d'entreprise.

Lilia Aït Akli

INDUSTRIE ET RELANCE DE L'INVESTISSEMENT

Vers de mesures d'urgence

CINQ AXES stratégiques ont été identifiés par le nouveau ministre de l'Industrie dans la perspective d'une meilleure performance de l'économie nationale. Lors d'une récente réunion du gouvernement, présidée par le Premier ministre, le ministre de l'Industrie a présenté une communication sur ce plan d'urgence de relance.

Ces axes stratégiques sont la préservation de l'outil de la production, le développement de l'intégration locale, le ciblage des activités à soutenir dans le cadre de la relance de l'investissement, l'inclusion de l'économie industrielle privée et l'amélioration de la gouvernance des entreprises économiques nationales.

Cependant, il a été question surtout sur les mesures d'urgence susceptibles de garantir une relance de l'activité industrielle.

La communication du premier responsable du secteur a porté sur les principales mesures à caractère urgent identifiées par son département, dont la mise en œuvre permettra «la levée des blocages qui entravent le fonctionnement de l'économie et boostera l'investissement productif», selon les termes du communiqué des services du Premier ministère.

Le ministre de l'Industrie a mis l'accent dans sa communication sur d'autres mesures urgentes, dont la mise en œuvre devra booster l'économie nationale notamment, la nécessité de libérer l'acte d'investir, la dématérialisation des procédures administratives, engager une profonde réforme fiscale visant à simplifier l'environnement fiscal de l'entreprise, poursuivre le dialogue public-privé, redéfinir le rôle de la Banque en tant qu'accompagnateur et conseiller de l'entreprise, la dépénalisation de l'acte de gestion.

En ce qui concerne la question du foncier industriel, le Premier ministre, ministre des Finances a instruit le ministre de l'Industrie à l'effet de faire procéder à un recensement exhaustif des occupations des zones industrielles et des zones d'activités pour procéder à l'assainissement des situations qui n'ont pas été concrétisées par la réalisation de projets pour lesquels ils ont fait l'objet d'affectation.

Cet assainissement va répondre aux demandes en instance pour des projets maturés et prêts au lancement et qui sont bloqués faute de disponibilité de foncier.

Mohamed Kouini

AGRICULTURE

Des mesures d'urgence pour relancer l'activité agricole

LE SECTEUR de l'Agriculture entreprend le lancement de mesures d'urgence pour la relance de l'activité agricole dans l'objectif de promouvoir l'investissement et de réduire la facture d'importation des produits de large consommation, selon un communiqué des services du Premier ministre.

Ces mesures ont été présentées lors de la réunion du Gouvernement, présidée samedi par le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane.

Lors de cette réunion, le Gouvernement a entendu une communication présentée par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural sur les mesures d'urgence pour la relance de l'activité agricole.

En effet, le secteur concerné entreprend le lancement de mesures urgentes pour la relance de l'activité agricole visant principalement la promotion de l'investissement à travers la finalisation et la promulgation de textes réglementaires encadrant la procédures d'accès au foncier agricole mais également la poursuite de l'opération de récupération des terres non travaillées pour assurer l'exploitation optimale du foncier agricole et des capacités de production nationale.

Ces mesures visent également la réduction de la facture d'importation des produits de large consommation, à travers notamment le développement des cultures industrielles et l'optimisation des dispositifs de soutien aux céréales et au lait.

Le secteur prévoit, en outre, la concrétisation d'un programme d'irrigation d'appoint qui concerne une superficie globale de 158.000 ha, imposé par les conditions climatiques difficiles et les irrégularités pluviométriques, ajoute-t-on de même source.

A cet effet, le Premier ministre a insisté sur la nécessité d'assurer la sécurité alimentaire du pays à travers l'amélioration de la production céréalière et laitière.

Il a également chargé le ministre de l'Agriculture d'auditer l'ensemble des organismes en charge de la régulation de la production agricole pour qu'ils assument convenablement leur mission principale qui est la régulation.

H. B.

SELON LES CHIFFRES DE L'ONS

Les prix à la consommation en baisse de 1,1% sur un mois

LES PRIX à la consommation en Algérie ont reculé de 1,1% sur un mois en juin dernier, aidés principalement par la baisse des prix des biens alimentaires. La baisse de l'indice général des prix à la consommation, au niveau national, s'explique par le repli de 2,7% des prix des biens alimentaires alors que ceux des autres catégories de biens et services sont restés stables en juin par rapport au mois précédent. Ainsi, les prix d'habillement et chaussures ont connu une variation de 0,31%, ceux de logement de 0,26%, selon les données de l'ONS. La même tendance a été enregistrée pour les catégories de produits de santé et d'hygiène corporelle (+0,27%), de transport et communication (+0,15%), d'éducation et culture (+0,08%), de meubles et articles d'ameublement (+0,13%), ainsi que les produits divers (0,16%).

Sur un an, la variation de l'indice général des prix à la consommation est de 4,12%. Les plus fortes hausses ont touché notamment les groupes de produits d'éducation et culture (8,23%) et de produits divers (8,23%), tandis que les prix des produits alimentaires sont accrus de 3,79%.

L'indice national des prix à la consommation est établi sur la base d'observation des prix effectuée auprès d'un échantillon de 17 villes et villages représentatifs des différentes régions du pays. A la ville d'Alger, l'indice des prix à la consommation a connu une légère baisse de 0,5% en juin dernier par rapport au mois de mai.Corrigé des variations saisonnières, l'indice des prix à la consommation de la ville d'Alger a enregistré, pour le mois de juin 2021, une baisse de 0,4% par rapport au mois écoulé. L'ONS rappelle que le même mois de l'année précédente s'est caractérisé par une variation positive (0,2% en juin 2020 par rapport à mai 2020). Les produits alimentaires accusent un recul de 1,3% dans la capitale, traduisant ainsi une baisse des prix des produits agricoles frais, malgré une augmentation de ceux des produits alimentaires industriels. En effet, les prix des produits agricoles frais ont affiché en juin dernier une baisse de près de 4,9% par rapport à mai, induite essentiellement par une chute des prix des légumes (-11,6%), des fruits (-2,6%), de la pomme de terre (-12,2%) et de la viande blanche (-3,0%). En revanche, des évolutions positives ont été observées pour les œufs (+3,2%) et à un degré moindre la viande rouge avec (+0,3%), relève la même source. Concernant les produits alimentaires industriels, les prix se sont caractérisés par une hausse de 2,2%, traduisant un relèvement des prix des huiles et graisses (+14,9%) et des sucres et produits sucrés (+2,4%) en juin dernier par rapport au mois de mai.

Les prix des produits manufacturés et les services ont connu des variations respectives de +0,3% et +0,1%, note encore l'ONS. Par rapport au mois de juin 2020, la croissance des prix à la consommation est de 5,4%. Le rythme d'inflation annuel (juillet 2020 à juin 2021/juillet 2019 à juin 2020) est de +4,1%, selon les données de l'office. Pour rappel, le taux d'inflation en 2020 avait atteint 2,4% contre 2% en 2019, selon les données consolidées de l'ONS.

M. B.

DISCOURS DU ROI MOHAMED VI SUR L'ALGÉRIE

ENTRE HYPOCRISIE, ALLÉGATIONS ET BELLES PROMESSES

Comme à son habitude et comme dans ses rares discours, le roi du Maroc, Mohammed VI, a appelé, samedi soir, à la réouverture des frontières avec l'Algérie arguant que «les raisons ayant conduit à la fermeture des frontières sont totalement dépassées et n'ont plus raison d'être aujourd'hui».



Un discours où il ne cessa de répéter les mêmes arguments sur le bon voisinage, l'histoire commune des deux peuples, évitant soigneusement de faire allusion aux deux affaires récentes qui ont provoqué l'ire des autorités algériennes et qui ont soulevé un mécontentement populaire. Deux affaires qui furent dénoncées en leur temps par l'Algérie, d'abord, quand un diplomate de haut rang du Makhzen, établi au siège de l'ONU, a expressément annoncé le soutien marocain à une organisation qualifiée de terroriste, le MAK, et à une soi-disant autodétermination du «peuple kabyle». Cette position a poussé le gouvernement algérien à rappeler son ambassadeur de Rabat pour consultations, en attendant d'autres décisions dans le futur.

Au même moment, plusieurs médias occidentaux ont fait des révélations troublantes et avérées sur un vaste réseau d'espionnage contre l'Algérie, ses personnalités politiques, des chefs militaires, des activistes de l'opposition, des hommes d'affaires et des journalistes. Au moyen d'un logiciel israélien Pegasus, les services marocains ont été accablés par des preuves tangibles.

Mais pour le Roi, ces deux affaires ne constituent point un sujet important. Ni regret ni excuses, M6 s'est fendu d'un discours classique, allant jusqu'à lancer une banderille codée, au milieu de sa diatribe, en évoquant le mot «intrus», allusion claire au Polisario et au peuple sahraoui. Pour certains observateurs, c'est déjà de l'hypocrisie pure de la part de la monarchie marocaine.

Dans ce discours à la nation à l'occasion du 22e anniversaire de son accession au trône en 1999, Mohamed VI affirme : «Nous renouvelons notre invitation sincère à nos frères en Algérie pour œuvrer, de concert et sans conditions, à l'établissement de relations bilatérales fondées sur la confiance, le dialogue et le bon voisinage».

Pour le roi du Maroc, qui feint de faire le bilan des relations bilatérales, «l'état actuel de ces relations ne nous satisfait guère car il ne sert en rien les intérêts respectifs de nos deux peuples. Il est même jugé inacceptable par bon nombre de pays. Entre deux pays voisins et deux peuples frères, l'état normal des choses, c'est notre conviction intime, est que les frontières soient et demeurent ouvertes».

Poursuivant son discours, Mohamed VI souligne qu'»à cet égard, force est de constater que ni Son Excellence, l'actuel président algérien, ni l'ex-Président, ni moi-même ne sommes à l'origine de cette décision de fermeture. Néanmoins, devant Dieu, l'histoire et nos concitoyens, nous sommes responsables politiquement et moralement de la persistance du statu quo».

«Nous ne voulons ni faire de reproches ni donner de leçons à quiconque. Nous nous percevons plutôt comme des frères qu'un corps intrus a divisés, alors qu'il n'a aucune place parmi nous. Par ailleurs, d'aucuns soutiennent l'idée erronée que l'ouverture des frontières apporterait seulement un cortège de malheurs et de problèmes à l'Algérie et au Maroc. A l'ère de la communication et des nouvelles technologies, personne ne peut donner crédit à pareils discours», ajoute le roi du Maroc.

Visiblement, Mohamed VI, qui paraissait malade ou affaibli, prononçant difficilement son allocution, a voulu balayer, selon ses assertions, des contre-vérités sur le Maroc, colportées par des médias.

Il dit : «A ce propos, je rassure nos frères en Algérie : vous n'aurez jamais à craindre de la malveillance de la part du Maroc, qui n'est nullement un danger ou une menace pour vous. En fait, ce qui vous affecte nous touche et ce qui vous atteint nous accable. Aussi, nous considérons que la sécurité et la stabilité de l'Algérie, et la quiétude de son peuple sont organiquement liées à la sécurité et à la stabilité du Maroc. Corollairement, ce qui touche le Maroc affecte tout autant l'Algérie car les deux pays font indissolublement corps. La vérité est que le Maroc et l'Algérie sont tous deux confrontés aux problèmes de l'immigration, de la contrebande, du narcotrafic et de la traite des êtres humains. Les bandes qui s'adonnent à ces activités criminelles sont notre véritable ennemi commun. Si, ensemble, nous nous attelons à les combattre, nous parviendrons à mettre fin à leurs agissements en extirpant leur mal à la racine».

A la fin de son discours, le monarque a tenté de jouer «à la main tendue» en affirmant :»Nous déplorons les tensions médiatiques et diplomatiques qui agitent les relations entre le Maroc et l'Algérie. Elles nuisent à l'image des deux pays et laissent une impression négative, notamment dans les enceintes internationales. Aussi, nous appelons à faire prévaloir la sagesse et les intérêts supérieurs de nos deux pays. Nous pourrons ainsi dépasser cette situation déplorable qui gâche les potentialités de nos deux pays, au grand dam de nos deux peuples et des liens d'affection et de fraternité qui les unissent. Plus que deux nations voisines, le Maroc et l'Algérie sont deux pays jumeaux qui se complètent. Par conséquent, à sa plus proche convenance, j'invite Son Excellence le président algérien à œuvrer, à l'unisson, au développement des rapports fraternels tissés par nos deux peuples durant des années de lutte commune», conclut le roi du Maroc.

Pour le moment, aucune réaction officielle algérienne n'a été enregistrée quant au contenu de ce discours.

Mohamed Kouini

EN VISITE DE TRAVAIL EN EGYPTE

Lamamra rencontre le président Abdelfattah Al-Sissi

LE MINISTRE des Affaires étrangères et de la communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, arrivé samedi soir au Caire dans le cadre d'une visite de travail, a été reçu en audience par le président égyptien Abdelfattah Sissi, à qui il a transmis un message du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, portant sur les relations historiques de fraternité et de solidarité entre les deux pays, a rapporté dimanche un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la communauté nationale à l'étranger.

L'audience a permis de mettre en relief l'attachement des dirigeants des deux pays pour l'approfondissement du partenariat stratégique algéro-égyptien, ainsi que leur détermination commune à œuvrer, de concert, pour le rétablissement de la paix et de la stabilité dans leur voisinage immédiat et au-delà.

M. Sissi a chargé M. Lamamra de transmettre ses chaleureuses et fraternelles salutations au président de la République et ses meilleurs vœux pour davantage de progrès et de prospérité pour l'Algérie et son peuple frère.

La situation dans le monde arabe et les perspectives d'insuffler une nouvelle dynamique aux mécanismes de l'action arabe commune, dans le but de surmonter l'état actuel d'instabilité et de parvenir à un règlement juste et définitif de la question palestinienne, ont été abordées à cette occasion, selon le communiqué.

«Dans ce contexte, les deux parties entreprennent de travailler étroitement, ensemble, en vue de réunir les conditions politiques de succès du prochain Sommet arabe devant se tenir en Algérie», est-il indiqué.

Les deux parties ont exprimé leur satisfaction quant aux étapes encourageantes franchies par les parties libyennes et ont réitéré leur engagement à soutenir les autorités dans la mise en œuvre du processus politique devant aboutir au succès des élections prévues le 24 décembre prochain.

«Dans cette perspective, l'Algérie et l'Egypte conjugueront leurs efforts avec ceux de tous les autres pays limitrophes de la Libye, à l'occasion d'une réunion ministérielle, dont la tenue en Algérie est envisagée prochainement. Il a été convenu, en outre, de déployer une action concertée en vue de soutenir le processus de réconciliation en Libye», indique le texte.

M. Lamamra a également eu une séance de travail avec son homologue égyptien, Sameh Shoukry, au cours de laquelle les deux chefs de la diplomatie ont passé en revue l'état des relations historiques de fraternité et de coopération entre les deux pays ainsi que les perspectives de leur renforcement.

Par ailleurs, le chef de la diplomatie algérienne a tenu une séance de travail avec le secrétaire général de la Ligue des Etats arabes, Ahmed Abul Gheit.

Les consultations ont porté sur la situation politique et sécuritaire dans le monde arabe, les efforts de règlement des crises et conflits qui affectent la stabilité de la région, les perspectives de redynamisation de l'action arabe commune ainsi que la préparation des prochaines échéances, y compris le Sommet arabe devant avoir lieu en Algérie.

Les deux parties ont également abordé la nécessité de promouvoir le partenariat afro-arabe au regard des enjeux et défis, à la fois d'ordre régional et international, auxquels les deux ensembles sont confrontés, conclut le communiqué.

M. Mecelti

INDUSTRIE

ZEGHDAR RENCONTRE LES RESPONSABLES DU GROUPE PUBLIC AGM

Le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar a tenu une réunion avec les responsables du Groupe public de l'industrie mécanique (AGM) et de ses filiales avec lesquels il a examiné la situation actuelle du Groupe et ses prospectives, a indiqué un communiqué du ministère.



Le Groupe public AGM (Algerien Group Of Mechanics) qui compte 32 filiales active principalement dans les domaines du machinisme et de l'équipement notamment dans la production d'engins et de matériels mécaniques destinés aux travaux publics, à l'énergie, à l'agriculture, à l'hydraulique et aux ressources en eau, a précisé le communiqué.

A cette occasion, le ministre a reçu des explications exhaustives sur les capacités du groupe, les projets ainsi que les entraves existantes, soulignant que certaines de ses filiales ont investi de nouveaux créneaux à l'image de la Société POVAL, spécialisée auparavant dans les produits destinés au secteur de l'hydraulique, et qui s'est convertie à la production des équipements destinés au secteur de l'Energie.

Dans leur exposé, les responsables de l'AGM et de ses filiales ont mis en avant les capacités de la société BCR à prendre en charge 120.000 logements et de l'ENMTP à répondre à 100% à la demande exprimée en équipements dans le secteur des travaux publics au niveau de 05 filiales et à 80% dans 03 autres filiales avec la possibilité d'exportation.

A l'issue de l'exposé, M. Zeghdar a donné une série d'orientations en vue d'améliorer rapidement la performance du Groupe.

Le ministre a instruit d'élaborer «un plan d'urgence» englobant les propositions et mesures à prendre en vue d'améliorer la rentabilité du Groupe et résoudre les problèmes de ses filiales, soulignant que les prospectives du Groupe «focalisent sur la qualité de ses produits qui doivent répondre aux priorités du recours au produit national». Il a appelé également à la coordination, à la coopération et à la complémentarité entre les différentes filiales du Groupe où entre ce dernier est les autres groupes industriels et entreprises publics des autres secteurs en vue de couvrir la demande en recourant au produit local pour réduire la facture d'importation et promouvoir les exportations. «Il est inconcevable d'importer des équipements alors qu'ils sont fabriqué localement, notamment en cette conjoncture», a indiqué le ministre, soulignant l'importance de recourir aux compétences nationales porteurs d'idées à même de soutenir le produit national.

Par ailleurs, l'entreprise PMO spécialisée dans la fabrication des machines industrielles a développé un respirateur artificiel en collaboration avec des experts étrangers ainsi que des médecins algériens spécialistes en réanimation qui peut être utilisé dans la lutte contre la Covid-19, selon la même source. Les responsables de la société ont plaidé pour l'accélération de l'opération d'obtention d'un agrément, délivré par le ministère de la Santé pour procéder à sa commercialisation. **H. B.**

Publicité

Le Jeune Indépendant **du 02/08/2021 / ANEP 2116013658**

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
03:55	12:35	16:24	19:35	21:09	

CONSTANTINE				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:02	12:40	16:27	19:43	21:11

ALGER				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:14	12:55	16:43	19:57	21:27

OUARGLA				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:23	12:45	16:25	19:37	21:01

CHLEF				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:24	13:01	16:48	20:01	21:32

MOSTAGANEM				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:30	13:06	16:53	20:06	21:36

ORAN				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:33	13:09	16:55	20:08	21:38

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 7056 — LUNDI 2 AOÛT 2021

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	29°	22°
Oran	28°	18°
Constantine	36°	19°
Ouargla	46°	27°

SAHARA OCCIDENTAL

La RASD appelle le Maroc à mettre fin à son occupation

La République arabe sahraouie démocratique (RASD) a adressé samedi un appel au Royaume marocain afin de mettre un terme à son occupation du Sahara occidental et à l'ouverture d'une page permettant d'assoir la paix entre tous.



Le ministère sahraoui de l'Information a indiqué dans un communiqué rapporté par l'Agence de presse sahraouie (SPS), commentant la teneur du discours prononcé samedi soir par Roi Mohamed VI, que «La république sahraouie adresse un appel au Royaume marocain afin de mettre un terme à son occupation et à ouvrir une page permettant l'établissement de la paix entre tous, sur la base du respect de l'union nationale et territoriale de chaque pays, ajoutant que ceci «est mieux que de poursuivre les aventures et la guerre».

Pour le ministère sahraoui de l'Information, «le discours du roi marocain a été empreint (...) cette année, à l'occasion de son accession au trône, de prise de risques et de paroles mielleuses en vue d'occulter délibérément son implication dans le retour de la guerre dans région, suite à son déni de l'accord de paix conclu avec la partie sahraouie».

«Le discours du roi Mohamed VI est en contradiction absolue avec les agissements du Maroc et ne vise qu'à gagner du temps en vue d'apporter plus de matériel de guerre et préparer tous les complots et les intrigues contre le peuple sahraoui et les peuples de la région et du continent africain», liton dans le communiqué.

Le ministère sahraoui estime dans le communiqué que «le souverain marocain a tenté dans son discours de présenter son régime agressif et expansionniste comme un régime qui aspire à la paix, à la stabilité, à la coopération et à la fraternité, au moment où le monde entier sait que le Maroc et depuis 1975, date de son invasion militaire du territoire de la République sahraouie, est devenu un Etat qui constitue un danger sur la sécurité et la stabilité de toute la région, d'autant que sa guerre expansionniste est la seule raison qui entrave l'intégration économique et politique maghrébine».

La rupture du cessez-le-feu, la reprise de la guerre et l'entrave des efforts de la Communauté internationale visant à instaurer la paix entre la Maroc et la République sahraouie à travers le respect des exigences de la légalité internationale consacrés dans la charte de l'ONU et l'acte constitutif de l'Union africaine prouvent que le discours n'est autre qu'une couverture d'une réalité établie qui augure d'une escalade des affrontements militaires et diplomatiques, précise la même source.

Le discours de Mohamed VI démontre sa perte de crédibilité, indique le communiqué, précisant que le Maroc a échoué dans l'établissement de relations de confiance avec tous ses voisins, en raison de la politique imprudente du palais royal marocain entravant l'établissement d'une paix juste qui exige de mettre fin à l'occupation et de permettre au peuple sahraoui de jouir de sa liberté et de sa souveraineté sur son territoire national.

Le Maroc de Mohamed VI n'est pas celui dont il parle dans son discours, vu la situation déplorable de la majorité des marocains qui meurent quotidiennement dans les mers fuyant un vécu inhumain insoutenable, a fait observer le ministère sahraoui de l'information.

«46 ans de guerre contre le peuple sahraoui a usé le Maroc et poussé de régime à vendre la dignité des marocains. Finalement, le Maroc n'a fait que récolter un échec total, car le peuple sahraoui ne renoncera pas à sa souveraineté et à ses droits à la liberté et à l'indépendance de même que la Communauté internationale ne reconnaitra pas la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental», ajoute le communiqué.

M. D.

BLIDA

Maîtrise totale de l'incendie du Parc national de Chréa

L'incendie qui s'est déclaré samedi sur les hauteurs du Parc national de Chréa a été totalement maîtrisé, a indiqué dimanche la Conservatrice des forêts de la wilaya. Les efforts des services des forets, de la protection civile et de l'Armée nationale populaire (ANP) ont permis l'extinction de cet incendie qui s'est déclaré samedi à l'aube dans les régions de Oued El-Abrar et Belhadjouri (Parc national de Chréa), a déclaré Dalila Bennani à l'APS. L'incendie qui s'était vite propagé aidé en cela par un vent fort a ravagé près de 16 ha de broussaille, a-t-elle indiqué. Après l'extinction de l'incendie, les équipes d'intervention de la protection civile ont procédé à une extinction manuelle et les agents forestiers assurent la garde pour éviter de nouveaux incendies, a indiqué un communiqué de la direction de wilaya de la protection civile. 270 agents de la protection civile, 35 camions anti-incendie relevant de la protection civile et deux ambulances ont été mobilisés pour l'extinction de cet incendie, ajoute la même source.

Au début de la semaine dernière, un autre incendie ayant ravagé 25 ha de couvert végétal avait été enregistré au niveau de la réserve naturelle de Chréa où un agent de la protection civile de l'unité nationale d'instruction et d'intervention a trouvé la mort et un sapeur-pompier ainsi que deux agents forestiers ont été atteints de brulures.

S. T.

ABDELHAMID AFRA :

«Un drone de fabrication algérienne pour prévenir les incendies de forêt»

LE DÉLÉGUÉ national aux risques majeurs au ministère de l'Intérieur, Abdelhamid Afra, a confirmé l'activation du plan national des risques, révélant qu'un drone de fabrication algérienne entrera en service au premier trimestre de l'année prochaine. Invité hier dimanche 1er août 2021 sur les ondes de la radio chaîne I, M. Afra a déclaré que les sanctions pour le crime d'incendie criminel pourraient atteindre 30 ans de prison.

Il a révélé que 350 foyers d'incendie ont été enregistrés, ayant endommagé plus de 10 000 hectares, ajoutant que les enquêtes ont révélé que les incendies en Algérie se produisent en dehors de la saison habituelle du 1er juin au 30 octobre, selon la même source. Il a souligné que le facteur humain est le principal coupable de ces incendies dans le but d'étendre les domaines de l'agriculture ou de la construction, qui sont des actes devenus criminels et dont la peine est la réclusion à perpétuité. M. Afra a indiqué que l'Algérie travaille actuellement à la production du premier drone 100% de fabrication algérienne, qui entrera en service à partir du premier trimestre de l'année prochaine, et cet avion, qui a une haute précision d'imagerie, sera utilisé dans la surveillance des forêts, dans le cadre du plan national des risques majeurs, selon le même média.

S. N.

SCOUTS

Adhésion des SMA à l'Association mondiale des guides et des éclaireuses

L'ADHÉSION des Scouts musulmans algériens (SMA) à l'Association mondiale des guides et des éclaireuses (AMGE) a été acceptée lors de l'assemblée de l'association tenue le 27 juillet dernier, a indiqué hier dimanche un communiqué des SMA.

L'adhésion de l'Algérie a été acceptée à l'ouverture de la 37e Conférence de l'AMGE tenue le 27 juillet dernier, à l'issue du vote de tous les membres de l'association, a précisé le communiqué.

Cette adhésion, ajoute la même source, se veut «un acquis pour les SMA à même d'ouvrir de nouvelles perspectives aux jeunes filles algériennes en vue d'acquérir et partager des connaissances, des compétences et des expériences régionales et internationales».

Elle offre également des possibilités aux jeunes filles algériennes afin de participer et représenter l'Algérie aux différents fora internationaux», et contribuer par la même occasion à «la réalisation des objectifs du scoutisme et l'ancrage de ses nobles valeurs chez un grand nombre de jeunes filles», ainsi qu'au renforcement du rôle de la jeune fille dans le mouvement des scouts, en particulier et dans le mouvement associatif en général, précise le communiqué.

Les délégations des SMA avaient noué des contacts et effectué plusieurs visites dans de nombreux pays du monde, tout en accueillant, en même temps, des délégations de l'Organisation mondiale du mouvement scout (OMMS) pour s'enquérir de l'état du mouvement scout en Algérie depuis juillet 2019.

Le Commandement général des SMA a consenti des efforts soutenus dans le but d'adhérer à l'AMGE, sise à Londres, et ce conformément à la politique étrangère de l'Etat algérien, pour une présence active et effective au niveau international et un renforcement de la représentation des SMA à travers les organismes internationaux des jeunes scouts en tant que membre de l'OMMS depuis 1963.

T. R.

Condoléances

Le directeur général Ali Mecheri, le directeur de la publication, Kamel Mansari, ainsi que l'ensemble du personnel du quotidien national *le Jeune Indépendant*, peinés par le décès de la moudjahida **CHALLAL OUARDIA NÉE CHELLI,** mère de leur collègue Saïd Challal, présentent à toute sa famille leurs sincères condoléances et les assurent, en cette douloureuse circonstance, de leur soutien et de leur profonde sympathie.

«Ô âme apaisée, retourne auprès de ton Seigneur, satisfaite et agréée !»

Sourate.89 Al-Fajr (L'Aube)